

Le 3 décembre 2018

**Province de Québec
Ville de Rimouski**

Le **LUNDI** trois décembre deux mille dix-huit, à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 20 h, sont présents :

Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Virginie Proulx, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Karol Francis, Simon St-Pierre et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

Monsieur Claude Périnet, directeur général, mesdames Monique Sénéchal, greffière, Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection et monsieur Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont également présents.

À la demande du maire, le conseil municipal observe un moment de réflexion avant le début de la séance.

2018-12-885

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis, sujet à l'ajout des points 17.6 à 17.26.

AJOURNEMENT

Le maire ajourne la séance ordinaire à 20 h 03 pour la tenue d'une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires de la Ville de Rimouski pour l'année 2019, laquelle sera suivie de la reprise de la séance ordinaire.

Marc Parent, maire

Julien Rochefort-Girard, assistant-greffier